M. et Mme Roger Ripert 11 rue Saint Pierre Chitry Mont Sabot 58190 - Neuffontaines

Lettre suivie

à SIEP Charles Chaigneau 10 rue de la Motte 58000 - Nevers

Chitry Mont Sabot, le 17 juin 2015

Monsieur le Président,

Comme d'autres usagers, nous avons été désagréablement surpris en découvrant la somme à payer pour votre facture d'eau 2014-2015 : 396,47 € pour une consommation de 174 m3, alors que votre facture 2013-2014 se montait à 300,16 € pour une consommation de 164 m3 (voir les copies ci-jointes).

En effet, cette facture 2015 fait apparaître, sans aucune explication de votre part, une augmentation de 60% du prix de l'abonnement et une augmentation de 22,69% pour le prix du m3 d'eau (par ailleurs, toujours non potable à ce jour).

Raison pour laquelle, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir par écrit les explications justifiant, selon vous, ces augmentations exorbitantes pour tous les abonnés de notre commune de Neuffontaines, difficiles à supporter pour les foyers à bas revenus comme le nôtre.

Par ailleurs, nous aimerions également savoir précisément ce que recouvrent les frais d'abonnement et la redevance de pollution domestique.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos meilleures salutations.